

## **Déclaration du Président du Comité de l'information, M. Rudolf Christen, à l'ouverture de la vingt-neuvième session**

Monsieur le Secrétaire général adjoint Akasaka,  
Mesdames et Messieurs les délégués,

Permettez-moi d'exprimer ma sincère gratitude aux membres du Comité de l'information pour m'avoir élu au poste de Président pour les deux prochaines années. Au nom du Bureau nouvellement élu, je tiens à assurer le Comité que je déploierai tous les efforts nécessaires pour veiller à ce que cette vingt-neuvième session soit productive et que ses résultats soient pleinement cohérents avec les objectifs du Département. Je compte sur votre soutien et votre pleine coopération.

Je souhaite également exprimer ma sincère appréciation et gratitude à l'Ambassadeur Mihnea Ioan Motoc pour la manière exemplaire avec laquelle il a dirigé les travaux du Comité au cours des deux dernières sessions. Je vais bien sûr compter sur son soutien et ses conseils.

Ces dernières années, la relation entre le Comité et le Département de l'information public a été caractérisée par un niveau élevé de coopération et un étroit partenariat. Cela a été rendu possible grâce à la créativité et à l'ouverture du DPI sous la direction de l'ancien Secrétaire général adjoint Shashi Tharoor. Je suis heureux de constater que l'homme qui lui succède est un diplomate chevronné, doté de nombreuses années d'expérience sur les questions multilatérales. C'est avec grand plaisir que je travaillerai à l'avenir avec vous, M. Akasaka, ainsi qu'avec vos collaborateurs, pour faire avancer les activités de votre Département.

Ayant servi l'an dernier comme Vice-président du Comité et ayant participé activement à ses délibérations ces dernières années, je me sens bien familier avec son travail, et avec son rôle important pour guider le DPI sur les questions d'information publique. Permettez-moi de vous assurer que mes collègues du Bureau et moi-même ferons de notre mieux pour poursuivre dans cette voie et vous soutenir dans votre tâche, une tâche qui n'est pas toujours facile.

Distingués délégués,

Nous nous réunissons à un moment où les Nations Unies entrent dans une nouvelle phase. Avec le nouveau Secrétaire général, un nouveau cycle a débuté, qui s'accompagne d'un nouvel esprit d'optimisme. En appelant au changement dans la continuité, M. Ban Ki-moon a souligné les réformes organisationnelles qui doivent rendre l'ONU plus forte et plus efficace. Le DPI est la voix de l'Organisation, « son mégaphone » comme un délégué du Comité de l'information l'avait décrit une fois. Mais ce mégaphone doit être utilisé avec prudence et compétence. Tout le monde le sait : si le mégaphone n'est pas bien ajusté, il ne fait que du bruit, mais le message devient incompréhensible. La tâche du Département est de communiquer le message de l'Organisation de la manière la plus claire et la plus cohérente possible, exacte et sans exagération. Je suis convaincu qu'à la suite de la réorientation globale en cours depuis cinq ans, le DPI est maintenant capable de faire son travail plus efficacement. Il est mieux équipé et mieux préparé technologiquement et sait dans quelle voie il se dirige.

Prenons par exemple le site Internet : peu nombreux sont ceux qui pourraient remettre en question la qualité remarquable du site Internet du DPI, de par sa richesse et son approche créative dans la présentation qu'il fait des informations les plus récentes sur les travaux de l'Organisation. Il a également accompli des progrès notables dans le domaine du multilinguisme. Toutefois, la parité linguistique, si souvent demandée par les membres de ce Comité, n'est malheureusement toujours pas une réalité. J'encourage donc le DPI et les autres Départements du Secrétariat à collaborer étroitement pour parvenir à mettre en place un site Internet véritablement multilingue.

Mais même le plus beau site Internet ou la technologie la plus avancée ne remplacera jamais le contact humain. C'est pourquoi les Centres d'Information jouent un rôle clef dans les travaux du Département de l'information public, comme le rapport du Secrétaire Général le décrit tout à fait correctement.

Je suis heureux de constater que de nombreux États Membres ont déjà mis à disposition des bureaux gratuits. Le soutien accordé par les États Membres aux activités opérationnelles des Centres d'information des Nations Unies est également appréciable. Certains d'entre eux ont aussi aidé le Département à identifier des ressources nationales, afin de traduire des documents des Nations Unies pour le site de l'ONU dans une, ou plusieurs des six langues officielles. Il s'agit de mesures excellentes, et je remercie les États Membres de leur soutien constant.

L'année prochaine sera marquée par un autre grand événement : les Nations Unies peuvent célébrer le 60ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Je suis sûr que le Département de l'Information public va utiliser toutes sa créativité pour promouvoir les droits de l'homme encore davantage, sachant que beaucoup reste à faire dans ce domaine.

Distingués délégués,

L'objectif de la session sera, comme chaque année, d'adopter par consensus un document final à l'issue de nos délibérations. La résolution devrait fournir au DPI les meilleures directives possibles pour permettre à l'Organisation de continuer de bénéficier de la voix forte que lui donne le DPI. En tant que Président, je m'engage à faire de mon mieux pour y parvenir. Je suis certain que vous en ferez de même.

Je vous remercie.